

## Tarifs au 01/09/2017

**Le tarif journalier est composé du tarif de l'hébergement + tarif dépendance en fonction du GIR de la personne accueillie.**

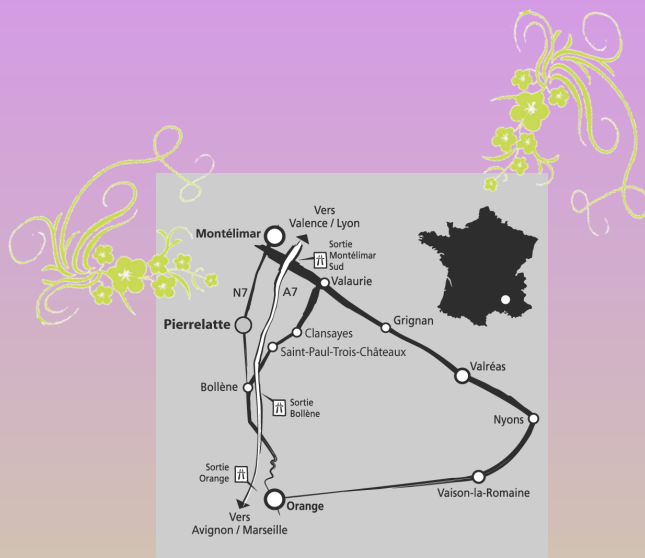
+ éventuellement une participation sur le transport hors forfait

Par jour de présence	Accueil de jour
Hébergement	30.61 €
Dépendance	+
GIR 1 et 2	8.96 €
GIR 3 et 4	5.69 €
GIR 5 et 6	2.40 €

Possibilité de prise en charge partielle par :

- L'APA (Aide personnalisée à l'autonomie)  
Les personnes accueillies étant sous le régime APA à domicile, ce service du Conseil Départemental peut être sollicité pour une prise en charge partielle de la dépendance.
- Certaines caisses de retraite
- Assurances, mutuelles....

Le transport en taxi est pris en charge par l'établissement dans un rayon de 5 km. En dehors de ce forfait, une participation financière sera facturée.



### *Résidence « La Pastourelle »*

Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes & Résidence Autonomie

14 avenue Charles Jaume - 26700 PIERRELATTE  
Tél 04 . 75 . 96 . 12 . 00 - Fax 04 . 75 . 96 . 12 . 76

# LA PASTOURELLE



**ACCUEIL DE JOUR**

**« LES ROMARINS »**



Bienvenue à

## La Pastourelle - L' Accueil de jour thérapeutique



Installé au cœur de la résidence et en lien direct avec l'équipe de

professionnels qualifiés de l'EHPAD, sous la responsabilité du médecin coordonnateur, la Pastourelle accueille 6 personnes en **accueil de jour** thérapeutique dans un tout nouvel espace spécialement dédié.

### La mission des « Romarins »

- Maintien du lien social
- Valoriser et mobiliser les capacités des personnes accueillies (mémoires, gestes du quotidien...)
- Offrir un temps de répit aux aidants

### Les activités proposées

- Atelier créatif (poterie, peinture...)
- Atelier pâtisserie
- Groupe mémoire
- Groupe de parole
- Activités motrices (intervenant professionnel extérieur)
- Activités sensorielles (musique, esthétique, toucher,....)



### L'équipe est composée de :

- Un médecin coordonnateur
- Un psychologue
- Des infirmiers
- Une aide médico-psychologique / aide soignante
- Une maîtresse de maison

### Les modalités d'admission

- La demande d'admission doit être adressée par le médecin traitant et/ou gériatre, une consultation mémoire peut vous être demandée.
- Consultation de préadmission obligatoire réalisée par le médecin gériatre, coordonnateur de l'EHPAD.

### Les horaires

Ouverture

toute l'année

du lundi au vendredi de  
10h00 à 16h30

Fermeture

les week-ends et jours  
fériés

